

MAFE Working Paper 9

**Les transferts des migrants sénégalais vers la
région de Dakar : ampleur et déterminants**

DIAGNE Alioune, UCL
RAKOTONARIVO Andonirina, UCL

April 2010



*Funded under the
Socio-economic
Sciences & Humanities
Theme*



Le projet MAFE est coordonné par l'INED (C. Beauchemin), en partenariat avec l'Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), la Maastricht University (V. Mazzucato), l'Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l'Université de Kinshasa (J. Mangalu), l'University of Ghana (P. Quartey,) l'Universitat Pompeu Fabra (P. Baizan), le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. González -Ferrer), le Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull'Immigrazione (E. Castagnone), et l'University of Sussex (R. Black). Le projet MAFE a reçu un financement du Septième Programme-Cadre de la Communauté européenne (subvention 217206). L'enquête MAFE-Sénégal a été réalisée grâce au soutien financier de l'INED, de l'Agence Nationale de la Recherche, de la région Ile de France, et du programme FSP 'Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud'. Pour plus d'information, voir : <http://www.mafeproject.com>.

Abstract

Using data from MAFE survey's household questionnaire, this paper focuses on remittances behaviour of Senegalese migrants from Dakar region's and remittances use by recipient households. A great part of migrants remit money or goods to their family left behind. Most of them remit money, through very regular sendings. Likelihood to remit is strongly influenced by individual characteristics, such as gender, educational level and occupational status. Men, people who have a job and are close relative of the head of household are more likely to send back remittances. On the recipient household's side, the occupational status of the head of household and the number of migrants linked to the family is influencing the propensity to receive remittances. Altruism appears to be an important motive for remittances. In Dakar region, migrants' remittances seem primarily to be a support of left-behind households' day to day consumption needs. Savings or investments through land or housing acquisition are very rare situations.

Résumé

Cet article s'intéresse aux comportements de transferts des migrants sénégalais originaires de la région de Dakar ainsi qu'à l'utilisation de ces transferts par les ménages, à partir des données du questionnaire ménage de l'enquête MAFE. Une part importante des migrants remettent des biens en nature ou de l'argent à destination de leur famille restée à Dakar. L'argent reste le premier bien transféré et les envois interviennent régulièrement. La propension à transférer est fortement liée à certaines caractéristiques individuelles, notamment le fait d'être un homme, le statut d'occupation et la proximité relationnelle avec le ménage. Du côté des ménages qui reçoivent, le statut d'occupation du chef de ménage et le nombre de migrants du ménage influencent la propension à recevoir des transferts d'argent. L'altruisme semble une motivation importante des transferts. Les ressources issues de la migration semblent d'abord constituer une aide pour la vie ou même la survie quotidienne des ménages à Dakar. Elles sont majoritairement affectées aux dépenses quotidiennes du ménage bénéficiaire, et la constitution d'une épargne ou l'achat d'un bien immobilier sont des situations rares.

Introduction

Depuis le début des années 1990, de nombreux travaux de recherche ont été consacrés à la migration internationale et ses conséquences sur l'économie des pays en voie de développement. Les motivations des transferts des migrants et le rôle de ces transferts dans le développement et l'amélioration des conditions de vie des populations dans les pays de départ figurent parmi les questions abordées.

Cet intérêt pour les transferts monétaires réside dans le volume des flux financiers reçus, qui représentent, dans certains pays, une part significative du PIB. La dernière décennie a vu un développement considérable des rapatriements d'argent des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine. En 2006, on estimait à 206 milliards de dollars les sommes transférées par les migrants des pays en développement en direction de leur pays d'origine (Ratha, 2007) contre près de 30 milliards en 1990 (Banque Mondiale, 2006). Ces montants restent vraisemblablement sous estimés, une partie des transferts transitant par des canaux non officiels. Dans les pays en voie de développement, ces flux de transferts constituent la seconde source de devises, juste après les investissements directs étrangers et dépassent de loin l'aide publique au développement (Ratha, 2005).

La contribution des transferts au développement des pays récipiendaires fait aujourd'hui encore débat. Investissements productifs créateurs d'emploi ou dépenses de consommation? Réduction ou accroissement des inégalités? Les résultats des études divergent selon le niveau d'analyse et les contextes. Des études récentes montrent qu'un accroissement du volume des transferts financiers permet une réduction de la part d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté (Adams et Page, 2003; Lopez-Cordova, 2006). Les transferts financent l'éducation, la santé et parfois l'investissement (Ratha, 2007). Cependant, d'autres études s'intéressant à la distribution des revenus des ménages concluent à un accroissement des inégalités du fait de la réception de transferts (Barham et Boucher, 1998) en particulier dans les zones les plus pauvres (Gonzalez-Konig et Wodon, 2005). Une baisse de la productivité, liée à une diminution de l'effort de travail du fait de la réception des transferts est également observée dans certains contextes (Gubert, 2002; Chami et al. 2005).

Une autre question importante concerne les déterminants des transferts migratoires. Dans une perspective politique, connaître les facteurs influençant le niveau des transferts permettrait de prendre des mesures destinées à favoriser ces flux et à orienter leur utilisation à la fois pour le bien-être des ménages qui en bénéficient, mais également pour le développement économique des pays récepteurs. Les déterminants macroéconomiques sont principalement les conditions économiques, à la fois dans le pays de destination, et dans le pays d'origine, les facteurs monétaires comme le taux de change ou l'inflation, ainsi que la situation politique dans le pays de départ (Hangen-Zanker et Siegel, 2007). Au niveau individuel, la littérature distingue l'altruisme, l'échange ou l'assurance mutuelle comme motivation des transferts (Carling, 2008). Le degré d'influence de différentes caractéristiques socioéconomiques du migrant et des ménages bénéficiaires, comme le niveau de revenu, la situation socioprofessionnelle ou familiale ou le niveau de risque auxquels ils sont soumis permettent de valider l'une ou l'autre de ces approches explicatives.

Cette contribution s'intéresse aux pratiques de transferts des migrants issus de la région dakaroise. Elle se propose d'apporter un éclairage sur l'ampleur du flux de transferts des migrants vers les ménages résidant à Dakar, sur le profil des migrants qui transfèrent, ainsi que celui des ménages qui en reçoivent. Elle vise également à comprendre les facteurs qui influencent la propension à transférer et à explorer la question des effets de ces transferts sur les conditions de vie des ménages qui en bénéficient.

1. L'enquête MAFE

Cette recherche est basée sur l'exploitation des données de l'enquête sénégalaise du projet MAFE, réalisée en 2008, par l'INED (Institut National d'études démographiques) et l'IPDSR (Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar). Son objectif était de produire des données quantitatives suffisamment représentatives permettant d'appréhender à la fois la circulation des migrants et l'impact des migrations dans le pays d'origine. Les données ont été collectées à la fois dans le pays de départ (Région de Dakar-Sénégal) et dans trois pays de destination en Europe (France, Espagne et Italie), par deux questionnaires, un questionnaire ménage et un questionnaire biographique¹.

Dans cette recherche, les analyses porteront sur les données de l'enquête ménage au Sénégal, pour laquelle 1147 ménages dakarois ont été tirés et enquêtés. Le questionnaire ménage comporte un module spécifique consacré aux transferts (argent et biens matériels) envoyé par les migrants aux membres du ménage d'origine au cours des 12 mois précédant l'enquête, recueillant des informations détaillées sur ces transferts. Il sera tenu compte uniquement du sous-échantillon des membres du ménage ayant plus de 14 ans² et vivant hors du Sénégal au moment de l'enquête (février-mars, 2008)³. Cette population est estimée à environ 1187 personnes, installées en Europe (749 personnes), en Afrique (163 personnes) et ailleurs dans le monde (201 personnes). Les migrants cités par les ménages dans le questionnaire comprennent les conjoints et enfants vivant à l'étranger au moment de l'enquête, ainsi que toutes les personnes vivant en dehors du Sénégal, qui ont gardé des contacts avec le ménage, que ce soit par téléphone, par courrier ou par internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

¹ Pour plus de détails sur cette enquête, consulter le site web du projet : <http://www.mafeproject.com>

² Dans cette étude, nous nous intéressons uniquement aux individus âgés de plus de 14 ans, au moment de l'enquête. Avant l'âge de 15 ans les migrants sont le plus souvent aux études et à la charge des parents ou tuteurs et ne peuvent être que faiblement impliqués dans des transferts vers le pays d'origine.

³ Cette population n'ayant pas été enquêtée au moment de l'enquête ménage, les informations qui sont utilisées dans cette recherche proviennent des déclarations recueillies dans les ménages à Dakar. Le questionnaire administré aux ménages donne des informations détaillées renseignant assez bien sur le comportement de transferts des migrants issus de ces ménages. Il est toutefois possible que la nature et la qualité des informations ainsi recueillies soient différentes de celles qui auraient été fournies directement par les migrants.

Tableau 1-Répartition des migrants âgés de plus de 14 ans selon le sexe et le continent de résidence

Continent de résidence	Hommes		Femmes		Ensemble	
Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
Europe	240	64,9	509	68,6	967,3	73,3
Afrique	52	14,0	111	15,0	314,7	14,7
Autre continent	78	21,1	122	16,4	117,9	17,9
Total	370	100	742	100	1112	100

Données manquantes : 75

Source. Enquête MAFE-2008

L'Europe est la principale destination des migrants originaire de la région de Dakar. En effet, plus de la moitié des hommes et des femmes en situation de migration (73%) y étaient installés au moment de l'enquête. Les migrants installés en Afrique et dans les autres continents représentaient respectivement 14% et 13 % des migrants recensés au moment de l'enquête ménage. Ces tendances rejoignent les résultats de l'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages qui indique qu'en 2004 64% des migrants originaires de l'agglomération dakaroise étaient installés en Europe, 19% en Afrique et 17 % dans les autres destinations⁴ (DSP, 2004).

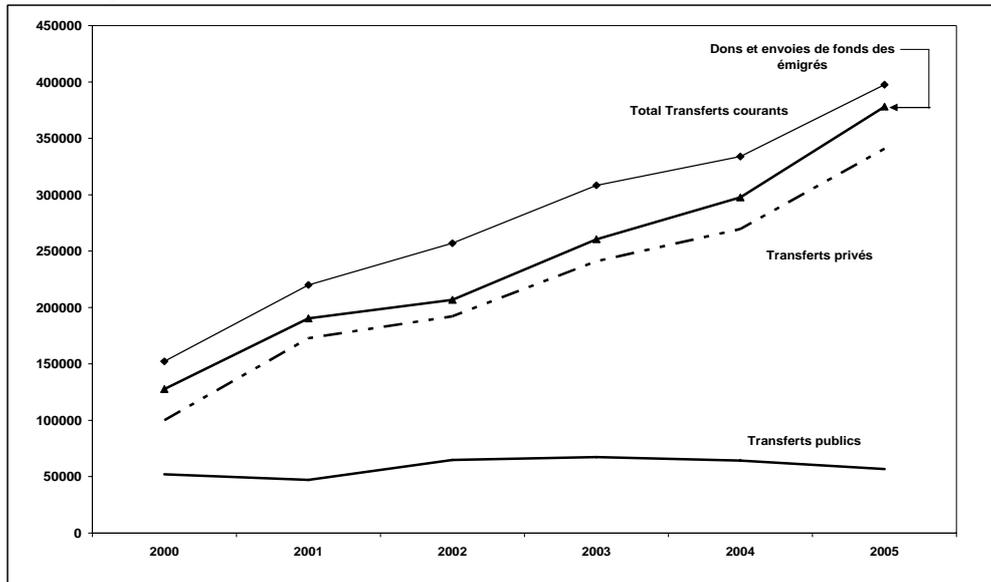
Cette préférence pour l'Europe par rapport aux autres destinations illustre les évolutions récentes du système migratoire sénégalais et dakarois en particulier. En effet, si dans les années 1960, les mouvements d'émigration sénégalaise étaient orientés vers l'Afrique, et principalement la Côte-d'Ivoire, le Gabon et la RDC (Russel et al., 1981 ; Findley, 1991), on note depuis quelques années une réorientation des mouvements migratoires sénégalais vers les pays du Nord (Robin et al., 1999), en particulier les pays européens de la bordure méditerranéenne.

2. Nature et importance des transferts migratoires

Les envois de fonds effectués par les migrants internationaux tiennent une place importante dans l'économie sénégalaise. Le Sénégal est le troisième pays d'Afrique Subsaharienne, derrière le Nigéria et le Kenya, en termes de volume des transferts reçus et le quatrième, derrière le Lesotho, le Cap Vert et la Guinée Bissau, par l'importance de la part des transferts dans le PIB (Gupta, Pattillo et Wagh, 2007). Les transferts reçus au Sénégal sont en hausse depuis plusieurs années (Figure 1), passant de 152 milliards de FCFA en 2000 à environ 397 milliards en 2005 (BCEAO, 2005).

⁴ Cette enquête qui a été réalisée au niveau national montre qu'en ce qui concerne la destination des migrants sénégalais, la préférence des pays du Nord, de l'Europe et des USA, en particulier, est essentiellement le fait des urbains. Les ruraux préférant encore les destinations africaines. Ainsi, selon les résultats de cette enquête, en 2004, environ 67,5% émigrés du milieu urbain étaient installés dans les pays du Nord contre seulement 39% des émigrés du milieu rural. Les migrants installés en Afrique représentaient 28% des émigrés urbains et 59% des ruraux.

Figure 1-Evolution des transferts courants en millions de FCFA (2000-2005)



Source : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 2006

D'après les informations recueillies auprès de ménages à Dakar, au cours de cette période, plus de la moitié (57%) des migrants recensés dans les ménages dakarois ont effectué un transfert quelle qu'en soit la nature. L'argent est le principal bien remis. Les transferts d'argent concernent 51% des migrants, contre seulement 24% pour les transferts de biens. Et parmi tous les migrants ayant effectué un transfert, 90% ont envoyé de l'argent. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à participer aux remises vers le pays d'origine. Alors que 60% des migrants de sexe masculin ont envoyé de l'argent ou des biens, seulement 52% des femmes migrantes l'ont fait.

En considérant la localisation géographique des migrants, ceux qui résident en Europe sont plus nombreux (59%) à avoir effectué un transfert, quel qu'il soit, au cours des 12 mois précédant l'enquête, suivis par ceux qui résident en Afrique (56%) et ceux qui résident ailleurs (51%). Ces chiffres rejoignent ceux de la BCEAO indiquant que les fonds transférés par les migrants sénégalais proviennent principalement des pays membres de l'Union Européenne (BCEAO, 2006).

Les sections suivantes détaillent les différentes caractéristiques des remises envoyées selon leur nature.

Les transferts monétaires

En considérant la participation des migrants aux transferts, selon leur lieu de résidence, il apparaît que ceux qui résident en Europe sont plus nombreux à remettre de l'argent que ceux qui vivent en Afrique ou ailleurs (Tableau 2).

Tableau 2- Participation des migrants aux transferts monétaires selon leur lieu de résidence

Continent de résidence	Proportion de migrants ayant transféré (%)
Europe	53,8
Afrique	49,5
Autre continent	48,2
Total	52,1

Source : Enquête MAFE-2008

Les transferts d'argent des migrants dakarais passent principalement par les agences de transferts. Cette situation concerne trois-quarts des migrants ayant remis de l'argent au cours des 12 mois précédant l'enquête. Le second moyen utilisé est la remise au porteur, par l'intermédiaire d'un parent, d'un ami qui fait le déplacement, et ce mode d'envoi concerne un migrant qui transfère sur dix. La remise en mains propres, à l'occasion d'un retour, ou par l'intermédiaire d'un commerçant, sont les autres modes d'envoi pratiqués. Le recours au virement bancaire est marginal (Tableau 3). Ce résultat va à l'encontre de l'idée communément admise que les transferts passent surtout par des moyens informels. Le recours aux canaux formels est en plein développement au Sénégal, que ce soit dans les grandes villes ou dans les villages. C'est le cas par exemple dans les villages du Fouta, où les guichets des agences de transferts sont utilisés par un quart des expéditeurs et que seulement un tiers continuent de recourir aux services des commerçants locaux⁵ (Sarr, 2010). En plus de la rapidité et de la fiabilité de leurs services, les agences de transferts sont également de plus en plus accessibles. Elles offrent des services de proximité aux ménages en s'implantant dans de nombreux quartiers des grandes villes et en utilisant le réseau traditionnel des banques privées pour s'implanter dans les zones plus reculées du pays.

Tableau 3-Répartition des migrants ayant effectué des transferts monétaires selon le mode d'envoi

Modes d'envoi	Effectif	Proportion (%)
En mains propres	29	6,4
Au porteur	79	12,6
Agences de transfert	479	74,4
Virement bancaire	13	1,4
Intermédiaire commerçant	32	4,3
Autre	5	0,9
Total	637	100

Source : Enquête MAFE-2008

Le tableau 4 indique le montant du dernier transfert monétaire envoyé par les migrants. Il apparaît que près de la moitié des derniers envois sont inférieurs à 100 000 FCFA, soit moins de 150 euros environ, et que moins d'un migrant sur 10 a envoyé des montants supérieurs à 200 000 FCFA ou environ 300 euros. Ces montants semblent faibles, par comparaison avec les montants moyens observés dans les villages de la moyenne vallée du Sénégal, où les migrants envoient en moyenne 210 euros par mois (Sarr, 2010).

5

Tableau 4- Montant du dernier transfert envoyé (en FCFA)

Montant des transferts	Effectif	Proportion (%)
Moins de 50 000	111	23,3
50 000 à 100 000	214	33,5
100 000 à 200,000	181	33,3
Plus de 200,000	76	9,9
Total 5	82	100,0

Source : Enquête MAFE-2008

En considérant les fréquences des envois, il apparaît que le soutien financier des migrants n'est pas négligeable car malgré des montants qui peuvent paraître moyens, les remises sont régulières. En effet, les transferts monétaires sont réguliers pour deux tiers des migrants qui ont effectué des remises. Près de 40 % d'entre eux effectuent des envois à une fréquence au moins mensuelle, et un migrant sur cinq remet de l'argent régulièrement, mais à des fréquences plus espacées. Le reste envoie de l'argent de façon plus occasionnelle (Tableau 5).

Tableau 5 -Répartition des migrants ayant effectué des transferts monétaires selon la fréquence d'envoi

Fréquence des envois	Effectif	Proportion (%)
Au moins tous les mois	266	39,6
Régulièrement mais non mensuel	139	19,6
De façon occasionnelle	234	40,8
Total	639	100

Source : Enquête MAFE-2008

La question de l'utilisation des transferts est importante dans la réflexion sur les conséquences des migrations sur les pays d'origine. Le tableau 6 montre que l'argent est majoritairement affecté aux dépenses quotidiennes des ménages bénéficiaires, ainsi qu'au paiement du loyer et des factures. Les sommes reçues de trois quarts des migrants au cours des 12 derniers mois ont été consacrées à ces deux postes de dépenses. Les cérémonies et fêtes religieuses viennent en troisième position, captant les sommes reçues de près de 15% des migrants.

Tableau 6- Première affectation par les ménages des transferts monétaires reçus selon le sexe du migrant

Affectation des transferts	Femmes	Hommes	Ensemble
Loyers, factures	33,5	38,9	37,3
Dépenses quotidiennes	36,7	35,3	35,7
Soins médicaux	3,8	3,8	3,8
Frais de scolarité	5,9	1,7	2,9
Épargne	1,0	0,0	0,3
Cérémonies et fêtes religieuses	14,9	14,2	14,4
Financer un voyage à	0,3	1,0	0,8
Achat d'un logement	1,0	1,9	1,7
Autre	2,9	3,2	3,1
Total 10	100	100	100

Source : Enquête MAFE-2008

Ce résultat est courant dans la littérature empirique. Dans de nombreux pays, les transferts sont largement affectés aux besoins de consommation ou à des dépenses de prestige (Taylor et al., 1996). Ce point alimente les controverses sur l'efficacité des remises migratoires comme un levier en faveur du développement, sur l'opposition entre les dépenses de consommation et d'investissement, sur les investissements en capital humain. Ici, l'investissement, par l'affectation des transferts à l'épargne et au logement est marginal, avec respectivement moins de 1 et 2% des envois reçus des migrants. La part des frais de scolarité et des dépenses de santé est également très faible, alors qu'il s'agit de secteurs généralement prioritaires quant à l'affectation de ces transferts (Sarr, 2010). Une différence apparaît néanmoins pour les transferts provenant des femmes, qui sont légèrement plus utilisés pour le paiement des frais scolaires.

Les transferts en nature

Les transferts en nature sont beaucoup moins répandus chez les migrants sénégalais. Près du quart d'entre eux a envoyé des biens matériels vers les ménages de Dakar au cours des 12 mois précédant l'enquête, et la participation des femmes (29%) dépasse celle des hommes (23%).

En considérant le lieu de résidence de ces migrants, on constate qu'il n'y a pas de différences dans les proportions d'individus impliqués dans les remises de biens matériels.

Tableau 7 - Participation des migrants aux transferts de biens matériels selon leur lieu de résidence

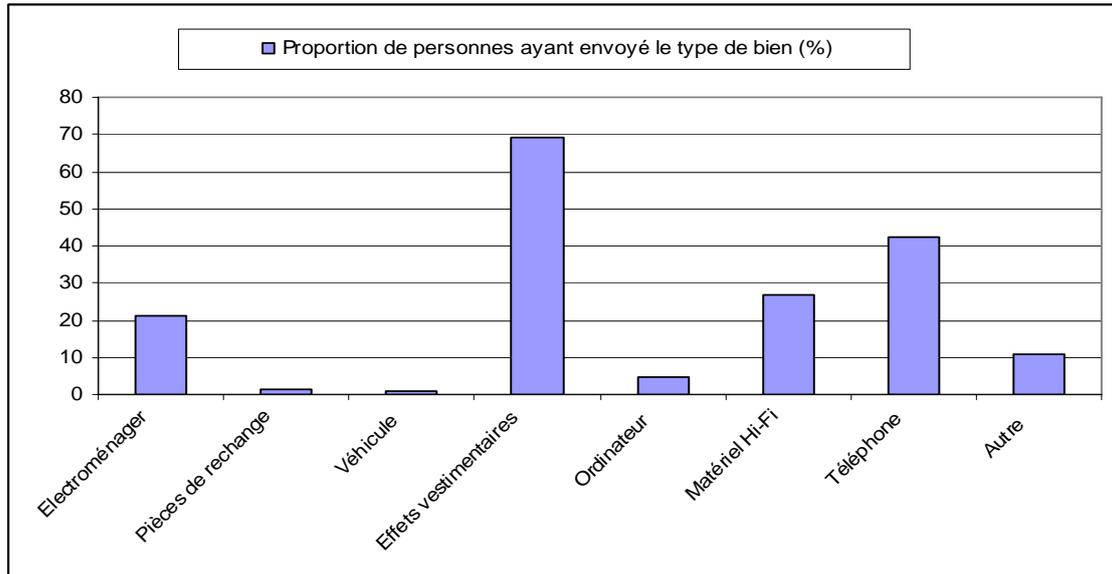
Continent de résidence	Proportion de migrants ayant transféré (%)
Europe	24,7
Afrique	23,6
Autre continent	24,0
Total	24,4

Source : Enquête MAFE-2008

Les biens envoyés par les migrants sont principalement des effets vestimentaires et du matériel de téléphonie, remis respectivement par 69% et 42% des migrants ayant envoyé des biens. Ensuite, viennent le matériel audio et audiovisuel⁶ et les appareils électroménagers, envoyés par 27% et 21% des migrants concernés. Les autres biens remis sont le matériel informatique, les véhicules et les pièces de rechange, mais cela reste dans de très faibles proportions.

⁶ TV, magnétoscope, matériel de musique, etc.

Figure 2-Proportion de migrants ayant envoyé des biens matériels selon le type de biens



Source : Enquête MAFE-2008

3. Les facteurs associés aux transferts

Cette partie de notre étude porte sur les facteurs qui sont associés aux transferts de biens et d'argent. Elle permettra de montrer les caractéristiques des migrants et des ménages qui influencent respectivement la propension à transférer et à recevoir des transferts

Revue théorique des déterminants des transferts

Plusieurs approches théoriques permettent d'expliquer aujourd'hui les motivations des comportements de transfert des migrants mais elles peuvent être regroupées en deux principaux courants : l'altruisme et l'échange ou la réciprocité. Le concept économique d'altruisme est la réduction de la consommation d'un individu pour accroître la consommation d'autres individus. Dans le cas de ses transferts migratoires c'est une internalisation positive du bien-être familial dans la fonction d'utilité du migrant (Becker, 1974). Le migrant se soucie du niveau de revenu ou de besoin du ménage récepteur ainsi que des chocs auxquels il peut être soumis. Une relation négative entre le revenu du ménage et le montant des transferts est observée, ainsi qu'une relation positive entre le revenu du migrant et son soutien financier au ménage. Autrement dit, plus les revenus du ménage sont faibles, plus les transferts reçus seront élevés, et de même plus les revenus des migrants sont élevés, plus les transferts envoyés seront élevés.

Dans le cas de l'échange, le migrant réalise des transferts parce qu'il en tire ou espère en tirer une contrepartie, immédiate ou différée. Elle peut consister en différents services rendus par les personnes bénéficiant des transferts, comme la prise en charge des enfants ou du patrimoine du migrant en son absence (Lucas et Stark, 1985). La contrepartie peut-être passée, si les transferts interviennent en compensation des frais pris en charge par la famille à l'occasion du départ du migrant ou lors de sa jeunesse (Poirine, 1997). L'auteur

suggère l'existence d'un contrat implicite et informel entre le migrant et sa famille, qui prend en charge son éducation ou les coûts de son projet migratoire, dont les transferts constituent le remboursement. Stark (1991) dans la nouvelle économie des migrations de travail, assimile les transferts comme faisant partie d'un contrat implicite d'assurance mutuelle entre migrants et non migrants. Dans ce cadre, la famille joue le rôle d'assureur dans un premier temps en prenant en charge les frais « d'intégration » du migrant dans le secteur moderne, en milieu urbain ou à l'étranger, selon le type de migration, qui est un investissement à haut risque. Une fois le migrant disposant d'une situation stable à destination, les rôles s'inversent et il joue à son tour le rôle d'assureur, en cas de chocs ou afin que la famille puisse investir dans une nouvelle activité économique innovante. La contrepartie des transferts peut également être future, prenant la forme d'un héritage ou se traduisant par des droits dont le migrant pourra jouir lors de son retour au pays (Hoddinott, 1994). Le montant des transferts croît ainsi avec la possession de biens par le ménage ou son revenu, la probabilité d'hériter, estimée par l'âge des parents, le nombre d'enfants, etc.

Il est à souligner que les motivations des transferts ne sont pas exclusives, et que plusieurs motivations peuvent expliquer le comportement de transfert d'un migrant. Lucas et Stark (1985) parlent ainsi d'altruisme ou d'intérêt personnel « modérés » pour désigner une combinaison des deux motifs, dans une optique d'intérêt mutuel entre le ménage bénéficiaire et le migrant. Cette contribution se propose ainsi d'écarter les déterminants microéconomiques des transferts des migrants Sénégalais vers Dakar, en se plaçant dans une double perspective, celle du migrant qui envoie et des ménages qui reçoivent ces transferts.

Les migrants qui transfèrent

Cette section se propose d'analyser les déterminants individuels des transferts. Du fait que conjoints et enfants d'une part, et autres migrants d'autre part ne soient pas échantillonnés de la même manière, les premiers étant exhaustivement inclus dans la liste des migrants, alors que les seuls ceux qui ont gardé des liens avec le ménage le sont pour les derniers, il est nécessaire d'homogénéiser la population soumise au risque d'envoyer des transferts pour éviter un biais dans la sélection des migrants. Ainsi, la population migrante retenue ici sera composée des migrants ayant gardé des liens effectifs avec le ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête, par l'intermédiaire de contacts téléphoniques, par internet ou par courrier, quel que soit par ailleurs le lien familial avec le ménage.

L'analyse descriptive des caractéristiques des migrants qui transfèrent de l'argent ou des biens (Tableau 8) confirme une fois de plus la forte participation des hommes. Deux tiers des migrants qui sont occupés dans une activité rémunératrice ont transféré des biens ou de l'argent, contre seulement 38% des non occupés.

Tableau 8 - Caractéristiques des migrants qui ont transféré de l'argent ou des biens au cours des 12 mois précédant l'enquête

Variabes	Modalités	Effectif	Proportion (%)	Khi-2
Sexe	Femme	364	53,9	8,9*
	Homme	722	63,2	
Occupation actuelle	Sans occupation	288	42,9	47,1***
	Occupé	798	66,1	
Niveau d'instruction	Sans instruction et primaire	413	55,3	15,2*
	Secondaire	316	68,4	
	Supérieur	224	54,4	
Groupe d'âge	20 - 29 ans	211	48,3	26,3***
	30-39 ans	352	69,6	
	40-49 ans	299	60,4	
	50-59 ans	136	55,4	
	60 ans et plus	88	54,9	
Statut matrimonial	Célibataire	240	57,6	1,4
	En union	805	60,9	
	En rupture d'union	33	53,2	
Lien de parenté avec le chef de ménage	Enfant CM	473	73,2	57,8***
	Parent proche CM	255	57,3	
	Parent par alliance	151	54,2	
	Autre parent	190	43,4	
	Sans lien	15	60,7	
Aide du ménage pour partir	Non	686	61,1	0,2
	Oui	358	59,6	
A vécu dans le ménage	Non	202	45,5	12,1**
	Oui	877	60,6	
A des papiers officiels pour son séjour	Non	130	49,6	0,1
	Oui	733	41,8	
	Ne sait pas	128	48	
Continent de résidence	Europe	705	59,8	1,9
	Afrique	140	56,6	
	Autre continent	178	51,6	
Durée dernière migration	Moins de 5 ans	214	51,2	2,4
	5 -14 ans	263	64,6	
	15 ans et plus	392	55,4	

* : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$; *** : $p < 0,01$

La relation entre le niveau d'instruction et les transferts est moins évidente. Les personnes ayant un niveau d'éducation moyen, du niveau secondaire sont plus nombreuses à transférer que celles qui ne sont pas instruites.

En considérant la variable âge, les migrants ayant entre 30 et 50 ans sont les plus nombreux à effectuer des remises vers leur ménage d'origine à Dakar. Plus d'un tiers d'entre eux le font, contre moins de la moitié des émigrés les plus jeunes, de moins de 20 ans ou les plus âgés, de 60 ans et plus.

Une plus grande part des célibataires envoient des transferts.

Le degré de parenté avec le chef de ménage semble également influencer la participation aux transferts. Les parents réellement proches, comme le conjoint ou les enfants sont les plus nombreux à participer, avec respectivement 80% et 67% d'entre eux ayant effectué des remises. Les membres de la famille « plus éloignée », comme les ascendants, les frères et sœurs ainsi que les parents par alliance transfèrent dans une mesure moindre.

Le fait d'avoir bénéficié d'une aide pour partir ne semble pas avoir d'influence importante sur la propension à transférer, les personnes ayant reçu de l'aide transférant autant que celles qui n'en ont pas reçu. Par contre, ceux ayant vécu dans le ménage sont plus nombreux à transférer.

La proportion de ceux qui transfèrent est légèrement plus élevée chez les migrants qui possèdent des documents de séjour officiels que chez ceux qui n'en possèdent pas.

Pour confirmer cette lecture descriptive du lien entre la participation aux transferts et certaines variables, l'estimation par un modèle logistique de la probabilité d'effectuer un transfert permet de dégager les facteurs susceptibles d'influencer la propension à transférer. Il s'agit ici d'une analyse multivariée, quantifiant le risque d'effectuer un transfert pour un migrant selon chacune des caractéristiques données, en tenant compte cette fois de l'effet simultané des autres variables. Le tableau 9 récapitule les résultats pour trois modèles, le premier concernant l'ensemble des transferts, le second uniquement les transferts d'argent et le troisième les transferts de biens matériels.

Les résultats confirment ceux de l'analyse bivariée. Ils confirment la plus grande probabilité de participation des hommes aux transferts, qui ont un risque de transférer de l'argent presque deux fois supérieur à celui des femmes. Une différence d'attente sociale, plus forte chez les hommes peut expliquer ces différences. En effet les « fils », dès qu'ils atteignent l'âge adulte, sont mobilisés pour porter assistance au cercle familial (Antoine et Sow, 2000). Mais la plus faible insertion des femmes immigrées sur le marché du travail à destination (Kofman et Raghuram, 2006) est également une explication possible à cette plus faible participation, leurs moyens étant ainsi plus limités.

Les personnes occupées sont plus enclines à transférer, qu'il s'agisse d'argent ou de biens matériels. Les personnes dotées d'un revenu, car occupant un emploi ont plus de chances de soutenir financièrement et matériellement leur famille restée au pays.

Tableau 9 - Probabilité pour un migrant de transférer selon le type de transferts

Variables explicatives	Modalités	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Tout type de transfert	Transfert d'argent	Transfert de bien
Sexe	Femme 1,00		1,00	1,00
	Homme 1,59		1,84*	0,74
Occupation actuelle	Sans occupation	1,00	1,00	1,00
	Occupé 2,29**	*	2,31***	1,96**
Niveau d'instruction	Sans instruction et primaire	1,00 1,00		1,00
	Secondaire	1,61*	1,60*	1,24
	Supérieur	0,91	0,63	1,11
Groupe d'âge	Moins de 30 ans	1,00	1,00	1,00
	30-39 ans	1,82*	1,91**	1,42
	40-49 ans	1,49	1,55	1,30
	50-59 ans	0,86	1,05	2,11
	60 ans et plus	0,85	1,19	1,55
Statut matrimonial	En union	1,00	1,00	1,00
	Célibataire	0,89	0,83	1,47
	En rupture d'union	1,16	0,91	1,12
Lien de parenté avec le chef de ménage	Conjoint et enfants CM	1,00 1,00		1,00
	Parent proche CM	0,39***	0,30***	0,67
	Parent par alliance	0,38**	0,37**	0,69
	Autre parent	0,17***	0,16***	0,28***
	Sans lien	0,18**	0,23*	0,67
Aide du ménage pour partir	Non	1,00	1,00	1,00
	Oui	0,69*	0,65**	0,99
A vécu dans le ménage	Non	1,00	1,00	1,00
	Oui 1,36		1,48	1,17
A des papiers officiels pour son séjour	Non	1,00	1,00	1,00
	Oui	1,11	1,12	0,95
	Ne sait pas	0,66	0,59	0,66
Continent de résidence	Europe	1,00	1,00	1,00
	Afrique	0,79	0,76	0,82
	Autre continent	0,76	0,92	1,11
Durée dernière migration	Moins de 5 ans	1,00	1,00	1,00
	5-9 ans	1,10	1,08	1,87**
	10 ans et plus	1,36	1,19	1,03
Nombre d'observations		878	883	878

* : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$; *** : $p < 0,01$

Le niveau d'instruction n'a pas d'effet en ce qui concerne les transferts de biens. Pour les transferts monétaires, d'eux effets contraires sont à souligner. Les personnes ayant un niveau d'éducation intermédiaire sont plus enclines à transférer, alors que la probabilité de transfert diminue pour celles qui ont fait des études supérieures. Ce résultat est

surprenant et contraire à ce qui est généralement montré dans la littérature, où ce sont les plus éduqués qui sont les plus enclins à transférer (Rodriguez 1996, Niimi et al., 2008). Poirine (1997) suggère que les transferts peuvent être considérés comme le remboursement des frais engagés dans l'éducation des migrants, dans le cadre d'un échange avec la famille. Ici, le fait que les plus éduqués, pour lesquels l'investissement familial aurait été plus important, ne remettent pas davantage en question cette interprétation. Mais le niveau d'éducation du migrant reflète également sa capacité à s'insérer sur le marché du travail à destination. Un migrant ayant un niveau d'éducation intermédiaire aura ainsi des incertitudes liées au revenu et à la stabilité de l'emploi plus grande qu'un niveau d'éducation supérieur, d'où une plus grande précaution à renvoyer de l'argent à titre de précaution pour faire face à ce risque lié à l'emploi (Amuedo-Dorantes et Pozo, 2006) et ce, dans le cadre d'une assurance mutuelle avec la famille bénéficiaire (Argawal et Horowitz, 2002).

Le fait d'avoir bénéficié de l'aide du ménage pour partir est négativement lié à la probabilité d'effectuer des transferts. Cette variable indiquant l'existence de services rendus au migrant et donc d'une possible dette envers la famille ne joue pas dans le sens attendu. De même, le fait d'avoir effectivement vécu dans le ménage durant une certaine période augmente le risque de transférer, mais sans être statistiquement significatif. Ainsi, l'hypothèse des transferts intervenant en échange de services passés rendus par la famille ne semble pas soutenue par les données. Cela témoigne de la complexité des arrangements résidentiels, ainsi que de la distribution des soutiens au sein de la famille au Sénégal.

La significativité du lien de parenté avec le ménage est forte. Le fait de ne pas appartenir à la parenté proche du ménage, comme les conjoints ou les enfants, diminue la probabilité de participer aux remises, quel que soit le type de bien considéré.

Ces résultats semblent infirmer l'hypothèse d'échange, étant donné que les prestations pouvant donner lieu à contrepartie, comme l'éducation, la résidence antérieure, ou le soutien au départ n'influent pas sur la participation du migrant aux transferts. La non influence de ces variables supportent plutôt l'altruisme, qui confirme l'importance du lien de parenté,

De plus, la durée de migration, qui est sans influence significative dans les deux premiers modèles, montre dans le modèle de tous les transferts con fondus, que les migrants qui sont absents depuis 5 à 9 années sont plus enclins à transférer. Les premières années, le migrant doit trouver ses marques à destination, notamment pour son insertion professionnelle, et ses capacités de remise sont encore limitées. Mais au fil du temps, sa propension à transférer diminue et cela est souvent interprété comme un relâchement des liens familiaux avec le temps et la distance. Le déclin de la probabilité à transférer avec le temps est courant dans la littérature (Rodriguez, 1996, Amuedo-Dorantes et Pozo, 2006). A nouveau, ce résultat confirme l'hypothèse d'altruisme, car cela montre que les liens familiaux, qui se distendent avec le temps, influent sur la propension à transférer.

Les ménages qui reçoivent des transferts

En considérant les caractéristiques des ménages bénéficiaires des transferts, près de deux-tiers (65%) des ménages comportant des migrants ont reçu des transferts au cours des 12

mois précédant l'enquête. 60% des ménages ont reçu des transferts d'argent et 32% des transferts de biens matériels.

Tableau 2 - Caractéristiques des ménages ayant reçu des transferts au cours des 12 mois précédant l'enquête

Variabes	Modalités	Effectif	Proportion (%)	Khi-2
Sexe CM	Femme	194	68,0	1,5
	Ho mme	346	63,0	
Occupation actuelle CM	Sans occupation	149	69,9	22,3***
	Occu pé	292	51,1	
Niveau d'instruction CM	Sans instruction et primaire	316	70,0	17,7**
	Seco ndaire	132	58,7	
	Su périeur	76	54,4	
	Groupe d'âge CM	Moins de 30 ans	28	
4	30-39 ans	83	62,7	
	0-49 ans	116	57,4	
	50-59 ans	140	55,2	
	60 ans et plus	173	76,9	
Statut matrimonial CM	Célibataire	27	61,8	2,12
	En union	413	63,5	
	En rupture d'union	100	70,6	
CM a déjà vécu hors Sénégal	Non	426	62,9	9,6*
	Ou i	115	47,9	
Taille du ménage	Moins de 5 pers	72	48,2	15,1**
	5 -9 pers	230	63,2	
	1 0-14 pers	135	70,7	
	15 et plus	103	71,9	
Enfants de moins de 15 ans	Aucun	103	71,2	2,20
	Ou i	513	63,5	
Nombre de migrants	Un seul	271	60,9	5,8
	2-3 migrants	207	66,6	
	4 migrants et plus	63	75,4	

* : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$; *** : $p < 0,01$

La réception de transferts migratoires est liée à certaines caractéristiques du chef du ménage bénéficiaire. Les chefs de ménage sans occupation professionnelle, ceux qui sont les moins instruits sont moins nombreux à recevoir des transferts. Les plus jeunes, et les plus âgés sont également plus nombreux à en bénéficier. L'expérience migratoire du chef de ménage joue également. La part de ceux qui reçoivent des transferts parmi ceux qui ont déjà vécu en dehors du Sénégal pour au moins un an est plus élevée.

La composition du ménage semble également être importante. Plus les ménages sont grands, plus ils bénéficient des transferts. Ainsi, si moins de la moitié des ménages de moins de 5 personnes en reçoivent, ils sont plus de 70% chez les ménages comptant plus

de 10 membres. En ce qui concerne le nombre d'enfants à charge dans le ménage, la relation est moins claire. Les ménages sans enfants à charge et ceux en comptant 4 et plus sont plus nombreux à en bénéficier.

De même que dans la section précédente, un modèle logistique permet d'estimer la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert, afin de montrer les variables qui influencent cette probabilité. A nouveau, trois modèles seront retenus, le premier concernant l'ensemble des transferts, le second uniquement les transferts d'argent et le troisième les transferts de biens matériels (Tableau 11).

Tableau 3 - Probabilité pour un ménage de recevoir un transfert monétaire

Variables	Modalités	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Tout type de transfert	Transfert d'argent	Transfert de bien
Sexe CM	Femme	1,00	1,00	1,00
	Homme	1,20	1,11	1,11
Occupation actuelle CM	Sans occupation	1,00	1,00	1,00
	Occupé	0,58**	0,54**	0,81
Niveau d'instruction CM	Sans instruction et primaire	1,00	1,00	1,00
	Secondaire	0,60*	0,56**	0,96
Superieur	Supérieur	0,65	0,58	1,14
	Age CM	0,99	0,98*	0,99
Statut matrimonial CM	En union	1,00	1,00	1,00
	Célibataire	0,77	0,51	1,14
CM a déjà vécu hors Sénégal	En rupture d'union	1,40	1,39	1,12
	Non	1,00	1,00	1,00
Ou	Oui	0,52**	0,68	0,63
	Taille du ménage	1,00	1,00	1,00
5	Moins de 5 pers	1,00	1,00	1,00
	5-9 pers	2,27*	2,61	1,30
1	10-14 pers	3,40**	4,29	1,57
	15 et plus	3,86	5,21	1,28
Enfants de moins de 15 ans dans le ménage	Aucun	1,00	1,00	1,00
	Oui	0,53	0,51*	1,34
Nombre de migrants	Nombre de migrants	1,40***	1,25**	1,20**

* : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$; *** : $p < 0,01$

On observe que les caractéristiques du chef de ménage restent importantes, en ce qui concerne les transferts d'argent. Si le sexe du chef de ménage est sans effet significatif, son statut d'occupation et son niveau d'instruction ont une influence importante. Les ménages dirigés par les personnes occupées, et qui ont donc un revenu lié à cet occupation, ont une plus faible probabilité de recevoir des transferts que les personnes qui ne travaillent pas. Les ménages dont le chef est instruit, en particulier au niveau

secondaire, sont moins enclins à bénéficier des remises que les autres ménages. Mais au niveau d'instruction supérieur, la variable n'a plus d'effet. Ces variables reflètent une certaine situation de vulnérabilité du chef de ménage dans laquelle il est plus enclin à recevoir un soutien des migrants, et rejoignent l'hypothèse que les transferts se font pour un motif altruiste.

En ce qui concerne la composition du ménage, la taille du ménage est significative lorsqu'on ne différencie pas les types de transferts. Les ménages de taille élevée, de plus de 5 personnes ont une probabilité plus élevée de recevoir des transferts monétaires, mais la variable perd sa significativité au-delà de 15 personnes. La présence d'enfants à charge de moins de 15 ans est négativement liée à la probabilité de recevoir des transferts d'argent.

Le nombre de migrants du ménage est positivement lié à la probabilité de recevoir des transferts, quel qu'en soit la nature. Plus le ménage a de migrants, plus grandes sont ses chances de bénéficier de remises.

Les facteurs associés aux transferts, du point de vue des ménages bénéficiaires, semblent accréditer l'hypothèse de transferts altruistes, orientés vers le bien-être du ménage. En effet, le statut d'occupation du migrant, que l'on peut rapprocher de la variable revenu car il estime la situation économique du migrant, influence positivement la probabilité de transférer, de même que la proximité relationnelle du migrant avec le ménage bénéficiaire. La composition du ménage est également importante, ainsi que certaines caractéristiques indiquant son niveau de vulnérabilité, notamment l'absence d'occupation du chef de ménage et sa faible instruction. L'absence de données sur le montant des transferts des migrants ainsi que sur les différents risques ou chocs auxquels les ménages ou le migrant sont véritablement soumis, ne permet pas de tester plus précisément ces hypothèses.

4. Les transferts et les conditions de vie des ménages

Afin d'estimer l'effet des transferts sur les conditions de vie des ménages qui en bénéficient, il est possible de comparer l'accès à différents biens d'équipements selon le statut des ménages. Les ménages non impliqués dans la migration seront distingués des ménages comptant des migrants, mais qui n'ont pas reçu des transferts au cours des 12 mois précédant l'enquête, et des ménages comptant des migrants et ayant reçu des transferts monétaires au cours de cette période.

Globalement, les ménages impliqués dans la migration sont plus nombreux à posséder les différents biens considérés (Tableau 12). Les ménages ayant reçu des transferts au cours de l'année sont plus nombreux à être propriétaires de leur logement, 60% d'entre eux le sont contre près de 40% des autres ménages. Les ménages de migrants n'ayant pas reçu de transferts et ceux ne comptant pas de migrants ont davantage accès à la propriété d'autres terrains. En ce qui concerne les équipements électroménagers et audiovisuels, les ménages impliqués dans la migration sont mieux dotés que les autres, et ceux ayant reçu des transferts le sont encore davantage. Les ménages impliqués dans la migration semblent ainsi avoir un meilleur accès à certains biens. Cependant, ce résultat doit encore

être creusé, pour déterminer dans quelle mesure ils sont réellement imputables au statut migratoire et à la réception de transferts.

Tableau 4 - Possession de certains biens selon le statut du ménage

Variabes	Ménages sans migrant	Ménages n'ayant pas reçu de transferts	Ménages ayant reçu des transferts
Logement	40,0	41,5	60,3
Cuisinière à gaz	67,9	73,1	71,7
Téléviseur 7	4,6	86,0	93,9
DVD ou magnétoscope	33,3	50,0	59,6
Câble ou satellite	10,4	31,2	22,0
Véhicule	7,3	20,9	14,9
Autre terrain	86,9	89,9	77,4

Source : Enquête MAFE-2008

Les transferts tiennent une place importante dans la satisfaction des différents besoins des ménages pour une majorité d'entre eux, qu'il s'agisse des besoins en nourriture, en logement, en transport ou en médicaments. Près du tiers des ménages déclarent que les transferts représentent une part élevée de leurs besoins, et 40% une part moyenne, contre près d'un ménage sur dix qui les déclarent comme insignifiants (Tableau 13). Cette question est entièrement subjective, mais permet de montrer qu'une large part des ménages s'appuie sur les remises migratoires pour satisfaire leurs besoins quotidiens.

Tableau 5 - Part des transferts dans les besoins des ménages qui en bénéficient

Part des transferts dans les besoins des ménages	Proportion(%)
Très élevée	8,7
Elevée	25,9
Moyenne	41,8
Faible	13,3
Insignifiante	10,3
Total	100

Source : Enquête MAFE-2008

Conclusion

Ainsi, une part importante des migrants transfèrent des biens en nature ou de l'argent à destination de leur famille restée à Dakar. L'argent reste le premier bien transféré et les envois interviennent régulièrement, de façon mensuelle pour une partie des migrants. Les sommes envoyées restent faibles. Une caractéristique notable des transferts monétaires effectués par les migrants dakarois est que ceux-ci passent en majorité par les canaux officiels, au contraire de ce qui est habituellement observé dans les autres pays du Sud, où les transferts informels sont beaucoup plus importants. Ils sont majoritairement

affectés aux dépenses quotidiennes du ménage bénéficiaire, et la constitution d'une épargne ou l'achat d'un bien immobilier sont des situations rares.

En ce qui concerne les facteurs associés aux transferts, le fait d'être un homme, le statut d'occupation et la proximité relationnelle avec le ménage sont importants. Les membres du noyau familial primaire, chef de ménage, conjoint ou enfants sont les migrants les plus enclins à soutenir leur famille. Du côté des ménages qui reçoivent, le statut d'occupation du chef de ménage, son âge et le nombre de migrants du ménage influencent la propension à recevoir des transferts d'argent. Les résultats semblent corroborer l'hypothèse d'altruisme. Néanmoins, l'assurance mutuelle semble également présente, dans la mesure où les migrants qui sont plus exposés aux risques de variation de revenu à destination ont une plus grande propension à transférer. La question reste à creuser, en l'absence de certaines données plus précises, comme le montant des transferts reçus par les ménages ou les intentions de retour du migrant. L'exploitation des enquêtes biographiques auprès des migrants devrait permettre de combler ce manque.

Les ressources issues de la migration semblent d'abord constituer une aide pour la vie ou même la survie quotidienne des ménages à Dakar. Une part importante des ménages qui en reçoivent considèrent leur contribution à la satisfaction de leurs besoins comme importante. De plus, les ménages recevant des transferts ont un meilleur accès à certains biens. Cependant, la situation paraît loin des hypothèses posant les transferts comme une source de revenu susceptible de financer des investissements dans les pays d'origine. La part des transferts qui y sont consacrés semble marginale. Des questions se posent sur l'effet réel de ces transferts sur les conditions de vie et de production des ménages et des analyses futures doivent permettre d'y apporter des éléments de réponse.

Bibliographie

- Adams R. H. et Page J., 2003, « International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 3179.
- Amuedo-Dorantes C. et Pozo, S., 2006, « Remittances as Insurance: Evidence from Mexican Immigrants », *Journal of Population Economics*, n°19, pp. 227-254.
- Antoine P. et Sow O., 2000, Rapport de genre et dynamiques migratoires, in *Rapports de genre et question de population*, Bozon M. et Locoh T. (dir.), Ined, Paris, France, pp. 112-123.
- Argawal R., Horowitz A.W., 2002, « Are international remittances altruism or insurance? Evidence from Guyana using multiple-migrant households », *World Development*, 2002, vol.30, n° 11, pp.2033-2044.
- Becker G. S., 1974, « A theory of social interactions », *Journal of Political Economy*, vol. 82, n° 6, pp.1063-1093.
- Carling J., 2008, « The determinants of migrant remittances », *Oxford Review of Economic Policy*, Volume 24, Number 3, 2008, pp.581–598
- Chami R., Fullenkampf C. et Jahjah S., 2005, « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? », *IMF Staff Papers*, vol. 52, n° 1, pp. 55-81.
- Direction de la Prévision et de la Statistique, 2004, Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II), République du Sénégal, 260p.
- Findley S.E., 1991, « Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal: les femmes et les enfants dominant dans le nouveau type de migrant », *Po p. Sahel*, n° 16, pp.19-28.
- Gubert F., 2002, « Do Migrants Insure Those Who Stay Behind? Evidence from the Kayes Area Western Mali », *Oxford Development Studies*, vol. 30, n° 3, pp. 267-287.
- Hangen-Zanker J., Siegel M., 2007, « The determinants of remittances, a review of the literature », Working Paper, June 2007, Maastricht Graduate School of Governance, 25 p.
- Hoddinott J., 1994, « A model of migration and remittances applied to Western Kenya », *Oxford Economic Papers* vol.46, pp.459-476
- Lucas R. et Stark O., 1985, « Motivations to remit: the case of Botswana », *Journal of Political Economy*, 93(5), pp.901-918.
- Lopez-Cordoba E., 2004, « Globalization, Migration, and Development: The Role of Mexican Migrant Remittances », mimeo, The Inter-American Development Bank.
- Poirine B., 1997, « A theory of remittance as an implicit family loan arrangement », *World Development*, vol.25 n°2, pp.589-612.
- Rodriguez E.R., 1996, « International Migrants' Remittances in the Philippine », *The Canadian Journal of Economics*, Vol. 29, Special Issue: Part 2 (April, 1996), pp. S427 - S432.
- Sarr F., 2010, Migrations, transferts et développement local sensible au genre. Le cas du Sénégal, UN-INSTRAW, UNDP, Dakar, 60 p.

Ratha D., 2007, «Leveraging remittances for development», Migration Policy Institute, Policy Brief, 16 p., June 2007.

Robin N., Lalou R. et Ndiaye M. (1999), Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux”, Rapport National du Sénégal, EUROSTAT/NIDI/IRD.

Russel S. S., Jacobsen K. J. et Stanley W. D., 1990, *International Migration and Development in Sub Saharan Africa*, vol. 1 et 2. World Bank Discussion Papers, n° 101 et 102, 1990.